

YUKON

CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2017/ 103

GOVERNMENT ORGANISATION ACT

Pursuant to subsection 2.2(4) of the *Government Organisation Act*, the Commissioner in Executive Council orders

1 In the Schedule attached to Order-in-Council 2014/174

(a) in section 1, the expressions "Animal Protection Act (*shared with Energy, Mines and Resources*)" and "Dog Act" are repealed;

(b) in section 4

(i) the expression "Animal Health Act (*shared with Environment*)" is replaced with "Animal Health Act (*shared with Environment, O.I.C. 2017/ 102*)"; and

(ii) the expression "Animal Protection Act (*shared with Community Services*)" is repealed; and

YUKON

CANADA

DÉCRET 2017/103

LOI SUR L'ORGANISATION DU
GOUVERNEMENT

Le commissaire en conseil exécutif, conformément au paragraphe 2.2(4) de la *Loi sur l'organisation du gouvernement*, décrète :

1 L'annexe du Décret 2014/174 est modifiée comme suit :

a) les expressions « Protection des animaux, Loi sur la (*attributions communes avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources*) » et « Chiens, Loi sur les » sont abrogées à l'article 1;

b) à l'article 4 :

(i) l'expression « Santé des animaux, Loi sur la (*attributions communes avec le ministère de l'Environnement*) » est remplacée par « Santé des animaux, Loi sur la (*attributions communes avec le ministère de l'Environnement, Décret 2017/ 102*) »,

(ii) l'expression « Protection des animaux, Loi sur la (*attributions communes avec le ministère des Services aux collectivités*) » est abrogée;

(c) in section 5

(i) the expression "Animal Health Act (*shared with Energy, Mines and Resources*)" is replaced with "Animal Health Act (*shared with Energy, Mines and Resources O.I.C. 2017/ 102*)"; and

(ii) the following enactments are added to the list of enactments set out in that section in alphabetical order

(A) "Animal Protection Act", and

(B) "Dog Act".

c) à l'article 5 :

(i) l'expression « Santé des animaux, Loi sur la (*attributions communes avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources*) » est remplacée par « Santé des animaux, Loi sur la (*attributions communes avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Décret 2017/ 102*) »,

(ii) les titres des lois suivantes sont insérés selon l'ordre l'alphabétique :

(A) « Protection des animaux, Loi sur la »,

(B) « Chiens, Loi sur les ».

Dated at Whitehorse, Yukon,

May 25th

2017.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le *25th Mai*

2017.


 Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon